



# D.E.J.E.P.S.

## Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

### «Perfectionnement Sportif» Mention JUDO-JUJITSU



## ▶ Le DEJEPS

Le DEJEPS «Perfectionnement Sportif» mention Judo-Jujitsu est un diplôme de niveau III qui permet de coordonner et diriger une équipe d'enseignants en judo.

## ▶ Le métier d'entraîneur de Judo, coordonnateur-technicien

Le titulaire du Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS) spécialité «Perfectionnement Sportif» mention Judo-Jujitsu peut :

- assurer l'enseignement et l'entraînement dans les associations et les structures fédérales,
- assurer la direction technique d'une structure associative,
- participer à des actions de formation pour les qualifications fédérales ou de niveau IV,
- contribuer au développement du Judo-Jujitsu,
- participer au fonctionnement de l'équipe technique régionale.

## ▶ La formation

La formation s'articule en 4 Unités de Compétences (UC) à valider :

- UC 1 : Concevoir un projet d'action dans le champ de sa discipline.
- UC 2 : Etre capable de coordonner la mise en oeuvre de ce projet d'action.
- UC 3 : Etre capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans la discipline.
- UC 4 : Etre capable d'animer, d'enseigner, d'encadrer la discipline sportive en sécurité.

### FORMATION SUR 24 MOIS

Lieu de formation ▶

30 avenue du Parc des Princes - 75016 PARIS

Jours de cours ▶

5 demi-journées de formation par semaine  
(hors mercredi et vacances scolaires)

Volume horaire ▶

800 h de cours en centre

Contrat ▶

Apprentissage, CAE...

Validation ▶

4 UC à valider

## Conditions d'accès

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Etre titulaire de l'AFPS ou PSC1 (nous consulter si ce n'est pas le cas)
- Etre ceinture noire 1er dan de Judo-Jujitsu
- Attester d'une activité d'enseignement d'au moins 300 heures dans la discipline Judo-Jujitsu au cours des trois dernières années

## Tests de sélection

Les tests de sélection sont composés :

- d'un test technique d'une durée de 30 minutes d'un niveau de 2ème dan
- d'un test pédagogique d'une durée de 30 minutes consistant en la conduite d'une séance de perfectionnement technique, suivi d'un entretien d'une durée de 20 minutes.

## Entrée effective dans la formation

- Avoir réussi les tests de sélection du CFA
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou un accord préalable d'embauche avec une entreprise d'accueil (association sportive)



*Nos formations sont habilitées par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports d'Ile-de-France.*

**CFA Omnisports Ile-de-France**

**4 bis avenue Kennedy - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE**

**Tél. : 01.39.10.97.97 - Fax : 01.39.10.97.70**

**E-mail : [cfa@cfaomnisports.fr](mailto:cfa@cfaomnisports.fr) - [www.cfaomnisports.fr](http://www.cfaomnisports.fr)**